

Critérium Départemental des Pyrénées

17/04/2021

Lac du Gabas, 64420, Laurenties

Club Nautique Pyrénéen

Grade : 5B

Intersérie Dériveurs, Laser 4.7, Optimist, Open Skiff

1 REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles sur le site Internet du CNP : <http://club-nautique-pyreneen.fr/>

3 COMMUNICATION

Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes Intersérie Dériveurs, Laser 4.7, Optimist, Open Skiff.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER :

Adultes : 5€

Mineurs : néant

6. PROGRAMME

- **6.1** 9h à 10h15 : Accueil, inscriptions et affichage des IC à la base nautique du Gabas.
- **6.2** Mise à l'eau des bateaux : 9h à 10h45
- **6.3** Réunion préparatoire : 10h45
- **6.4** Premier signal d'avertissement : 11h00
- **6.5** Résultats et remise des prix : 17h00
- **6.6** Le nombre de courses est à la discrétion du Comité de Course avec un maximum de 4.
- **6.7** Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

7. LIEU

7.1 L'Annexe à l'AC « 1 » fournit le plan du lieu de l'épreuve.

7.2 L'Annexe à l'AC « 2 » indique l'emplacement des zones de course.

8. LES PARCOURS

Parcours construits décrits en Annexe 3..

9. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 s'applique : pénalité de deux tours.

10. CLASSEMENT

10.1 Une course validée est nécessaire pour valider la compétition.

10.2 a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

10.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon *le système temps sur temps*.

11. PROTECTION DES DONNÉES

11.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13. DIRECTIVES FEDERALES RELATIVES AU COVID-19 ET RESERVES COMPLEMENTAIRES

13.1 Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, le club ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

13.2 Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier tout point de l'organisation de l'épreuve pour s'adapter aux contraintes sanitaires en vigueur, et en particulier de demander des tests PCR ou autre test équivalent pour participer à l'épreuve.

Annexes à l'Avis de Course

ANNEXE INFORMATIONS DIVERSES

CANDIDATURE A L'ORGANISATION :

De manière à gérer au mieux le déroulement de l'épreuve, les personnes intéressées par une participation à l'organisation : Sécurité, Mouillage parcours, Pointage sur bateau Comité sont priées de se faire connaître auprès du CNP.

Restauration :

Possibilité de boissons sur place à prix modique.

Annexe 1 : **ACCES ET PARKING**

La mise à l'eau et les parkings seront situés à LOURENTIES à la Base Nautique du Lac du Gabas. Accès (par Soumoulou, autoroute sortie Nousty n°11) :



Coordonnées GPS : 43°16'59.0"N / 0°28'28,4"W

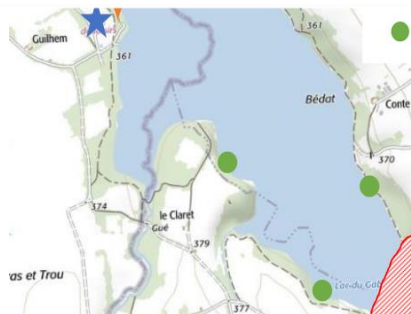
Possibilité de camper à proximité des bateaux pour ceux qui désirent arriver la veille pour un entraînement et une découverte du plan d'eau. Accès sanitaires, douche et salle de replis.

Liste des hébergements de proximité proposée sur le site Internet du CNP.

Annexe 2 :

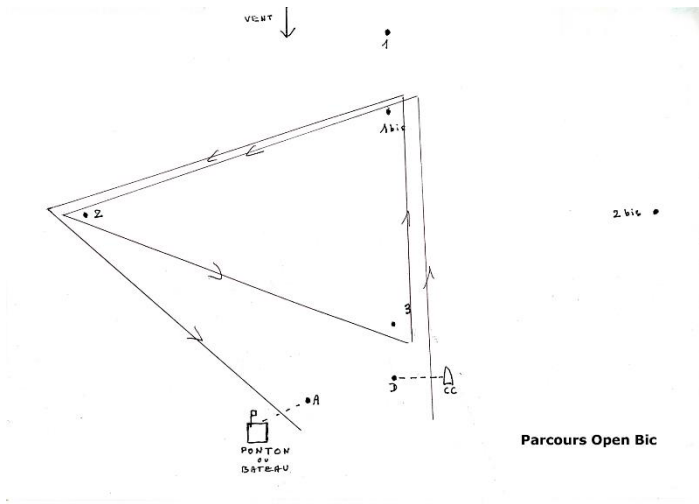
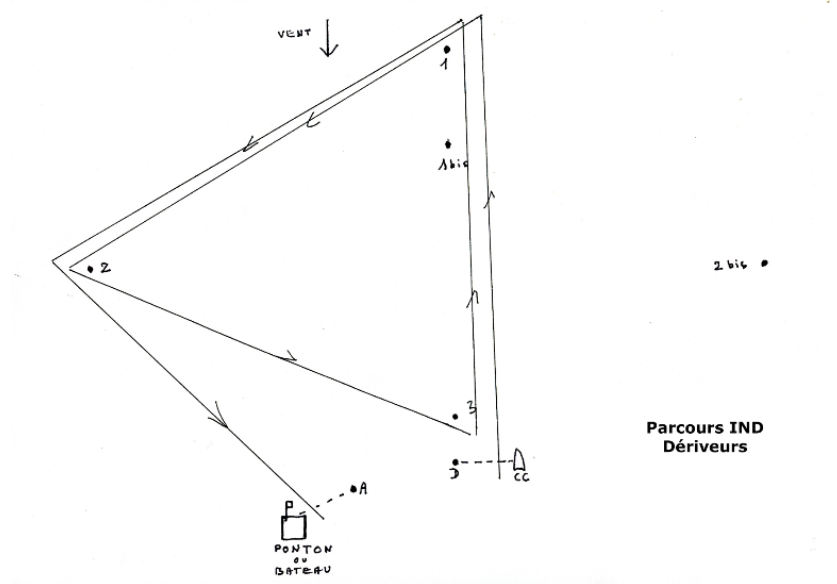
Emplacement des zones de course :

Lac du Gabas à Laurenties (64420), Route de Claret.

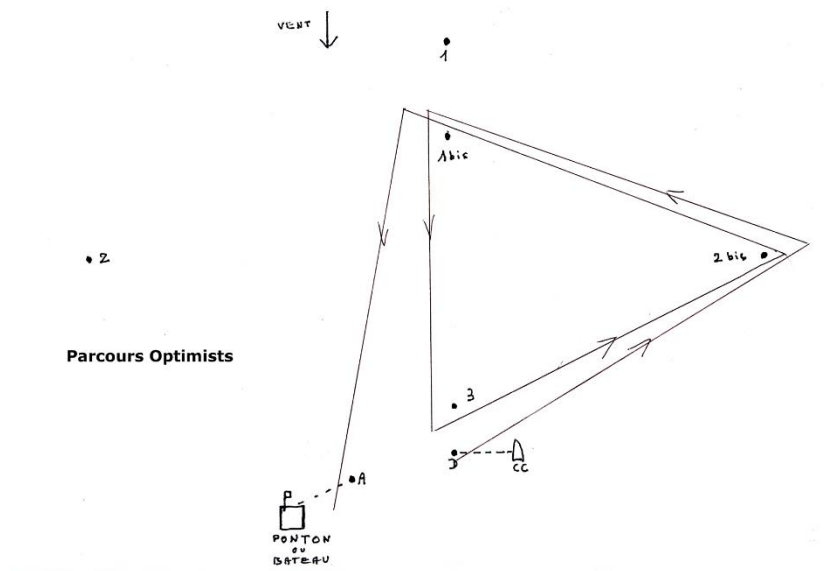


**ANNEXE 3 :
Parcours proposés**

Parcours 1 : 1 tour : D-1-2-A
 Parcours 2 : 2 tours : D-1-2-3-1-2-A



Parcours 1 : 1 tour : D-1bis-2-A
 Parcours 2 : 2 tours : D-1bis-2-3-1bis-2-A



Parcours 1 : 1 tour : D-2bis-1bis-A
 Parcours 2 : 2 tours : D-2bis-1bis-3-2bis-1bis-A